

La lettre d'information du Cnar Culture

Réalisée par l'association Opale, juin 2007

Accompagnements DLA, consolidation des emplois et dynamique des réseaux culturels

Économie solidaire

Première rencontre acteurs-chercheurs "culture et économie solidaire"

La rencontre organisée par le Cnar Culture, l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (U-FISC) et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) le 25 janvier 2007 a permis un premier rapprochement entre les réseaux de la culture et la recherche sur l'économie solidaire. Elle a réuni 170 participants dont 110 acteurs associatifs (la moitié étaient membres d'organisations professionnelles), une vingtaine de chercheurs, 15 personnes représentant des collectivités et 5 personnes liées au dispositif local d'accompagnement. Le manifeste de l'U-Fisc a servi de fil conducteur à la journée.

> Télécharger la retranscription: http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=178.

Accompagnements DLA

Publication d'une nouvelle fiche-repère : les écoles des arts du cirque

Opale vient de réaliser un nouveau guide d'analyse sectoriel publié par l'Avise (<http://www.avise.org>) : les écoles des arts du cirque, en partenariat avec la FFEC (Fédération française des écoles de cirque). Au sommaire : définition globale de l'activité, données générales sur l'évolution du secteur, structuration et organisation, économie des services, difficultés et besoins d'accompagnements.

> Télécharger la fiche : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=181

Publication par le Cnar Culture du « guide juridique et fiscal des radios associatives »

Cette étude-accompagnement a été réalisée par le cabinet d'avocats Delsol, grâce à une collaboration inédite entre le Cnar Culture, 5 DLA (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Haute-Vienne), la Confédération nationale des radios associatives (CNRA) et la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac). Ce guide constitue un véritable outil pratique pour les radios associatives, leur permettant de mieux maîtriser leur développement économique, dans le plein respect de leur mission de communication sociale de proximité. Il peut également être une référence utile aux nombreux DLA qui accompagnent les radios associatives.

> Consulter la version Internet du guide : <http://radiosassociatives.culture-proximite.org>

Situation juridique des actions mémorielles : diffusion d'un rapport-clé

Réalisé dans le cadre de l'accompagnement DLA d'une association dont l'objet était la collecte et la valorisation culturelle de la mémoire de personnes âgées, ce rapport met fin au flou juridique, dans lequel ces actions de développement local, de plus en plus nombreuses se mènent. Il est susceptible d'intéresser une diversité d'acteurs culturels de tous domaines mais aussi d'autres secteurs.

> Télécharger le rapport : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=180

Zoom sur un accompagnement collectif autour du partenariat associations/entreprises

Le Cnar Culture propose un document de 6 pages, retraçant l'expérience d'un accompagnement

collectif initié par le CBE Roubaix Tourcoing (DLA 59) sur un des thèmes phares des accompagnements collectifs développés dans le cadre du DLA. L'originalité réside ici dans le choix du trans-sectoriel, un objectif concret et la volonté d'aller plus loin que de la simple (in)formation collective, un découpage en trois volets et une organisation en sous-groupes pour une démarche globale faisant appel à trois experts.

> Télécharger le document : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=30

Ateliers

Journée d'information à destination des fédérations culturelles sur le programme européen Grundtvig

Une trentaine d'associations membres des regroupements qui composent le Cnar Culture ont participé à une journée de travail autour du programme européen Grundtvig en partenariat avec l'Agence Europe Education Formation. Ce programme reste en effet méconnu et donc sous-utilisé alors qu'un certain nombre de projets à visée éducative développés par les structures culturelles peuvent s'y inscrire.

> Télécharger le document : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=183

Journées d'échange entre prestataires DLA sur la mutualisation d'emplois dans le secteur culturel

Le Cnar Culture a organisé deux journées d'échange entre une quarantaine de prestataires DLA « culture » sur le thème de la mutualisation d'emplois. Un compte-rendu des interventions et débats alimentera une future publication du Cnar Culture sur ce thème. La première journée a eu pour fil conducteur l'intervention du cabinet d'avocats Delsol sur les questions juridiques liées à la mise à disposition de personnel entre associations et sur l'opportunité de créer des groupements d'employeurs.

> Télécharger le document "La mise à disposition de personnel entre associations", Delsol - juin 2007 : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=182

Le Cnar en régions - Cnar et C2RA

C2RA Aquitaine : atelier de sensibilisation au secteur culturel pour les DLA

À la demande du C2RA Aquitaine, le Cnar Culture a animé une journée de sensibilisation au secteur artistique et culturel destinée aux DLA de la Région. La matinée a été consacrée au poids et à la diversité du secteur artistique et culturel, l'après-midi a permis d'échanger autour des particularités de la fonction employeur dans les associations culturelles.

> Consulter le programme de l'atelier : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=179

C2RA Centre : vers un plan d'accompagnement concerté sur le secteur culturel

Face à une mobilisation difficile des associations culturelles autour du DLA dans cette région, un partenariat entre le Cnar Culture et le C2RA du Centre s'est enclenché en mars 2007 autour d'un travail préalable à la mise en place d'un « plan d'accompagnement sectoriel », en suivant plusieurs axes : territorial, domaine artistique, formation, accompagnement collectif, repérage de personnes-ressources et des structures d'accompagnements existantes.

> Télécharger directement la note d'étape du partenariat Cnar Culture / C2RA Centre : <http://www.culture-proximite.org/doc/noteC2RACentre.pdf>

Cnar Culture ? C2RA ? DLA ?

L'État et la Caisse des dépôts ont développé depuis 2002 un **dispositif national d'accompagnement des associations, coopératives et structures d'insertion voulant consolider leurs activités d'utilité sociale et donc leurs emplois : le dispositif local d'accompagnement (DLA)**. On compte aujourd'hui 114 DLA répartis sur l'ensemble du territoire. Les DLA accompagnent les structures développant des activités d'utilité sociale (dont les associations culturelles) en réalisant avec elles un diagnostic de leur situation puis en finançant l'intervention d'un professionnel en gestion de projet, stratégie, recherche de financement, gestion, communication...

Le programme DLA est coordonné au niveau régional par des **Centres régionaux de ressources et d'animation (C2RA)** présents dans 19 régions et au niveau national par l'**Avise (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques)**. Enfin, des **Centres nationaux d'appui et de ressources (Cnar)** ont été mis en place dans les secteurs de la culture, du sport, de l'environnement, du médico-social et du "financement". Ces Cnar réunissent les professionnels de leurs secteurs : têtes de réseaux associatives et ministères compétents. Les Cnar apportent un appui technique aux DLA et C2RA sur leur secteur d'activité, diffusent des outils spécifiques, évaluent l'impact du dispositif.

Dans le secteur culturel, le Cnar regroupe 35 fédérations artistiques et culturelles regroupées pour la plupart au sein de deux confédérations : l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc) et la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac). Elles ont délégué un opérateur technique pour coordonner les travaux : l'association Opale - Culture & Proximité.

En savoir plus :

Association Opale / Culture & Proximité.

45 rue des 5 diamants - 75013 Paris. Tél. : 01 45 65 2000.

opale@culture-proximite.org • www.culture-proximite.org



Conformément à la loi informatique et Libertés n°78-17 du 16 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à la transmission éventuelle de vos coordonnées en nous envoyant un email email à l'adresse suivante : opale@culture-proximite.org.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de la part de l'Association Opale, [cliquez ici](#).